

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 27 MAI 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
le 27 mai,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 21 mai 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 20

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 3

Absents : 3

Votants : 25

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, M. HAURY, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme TEYSSIER, M. VIAL,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme GOMEZ : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme BONNEFOY : Pouvoir donné à M. GIRODET
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme SANDRON : Pouvoir donné à M. MARCON

EXCUSES :

Mme JANISSET
M. VALEYRE
Mme TARERAT

ABSENTS :

M. BLANCHARD
Mme BENABDESLAM
Mme VILLEVIEILLE

n° 20250527_D_063

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Schéma de
Mutualisation : Bilan
2024 des actions

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Dans le cadre de la mise en place du schéma de mutualisation de Loire Semène adopté lors du conseil communautaire du 17 mai 2022, Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire que chaque année, un état d'avancement de ce schéma de mutualisation doit être présenté.

Monsieur le Président, Les Vice-Présidents et les Conseillères déléguées de chaque commission reprennent donc l'évolution de chacune des fiches actions sur le territoire de Loire Semène selon le tableau récapitulatif ci-joint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le bilan annuel des actions du schéma de mutualisation.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Président,

Frédéric GIRODET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20250527-20250527_D_063-DE
Reçu le 06/06/2025